



Location garage : documents à fournir ? garant nécessaire ? etc

Par **Sandrine**, le **08/04/2010** à **11:27**

Bonjour,

Dans le cadre d'une location d'un garage / box fermé, quels sont les documents que l'agence immobilière a le droit de demander ?

Je trouve que l'agence m'a demandé beaucoup trop de choses (comme un RIB, ou les salaires de mon concubin alors que je ne lui ai pas parlé de mon statut marital..., déclaration de revenus + avis imposition + 3 dernières fiches de salaire, c'est pas un peu abusif tout ça ??)

Par ailleurs, un garant est-il obligatoire pour ce type de location ne dépassant pas 100 euros / mois ?

Le loyer peut-il être augmenté ? si oui, sur quelle base, et dans quel délai ?

Que faut-il savoir en tant que futur locataire d'un box pour ne pas se faire avoir et pour être en totale conformité avec "la loi" ?

Merci pour votre aide car je ne trouve aucun document officiel sur le net (alors, soit j'ai mal cherché, soit il n'y a pour l'instant, aucune réglementation sur ce type de location).

Par **locaimée**, le **19/01/2015** à **18:09**

bonjour la location de garage peut etre fait sur un seul nom à moins que vous ayez un salaire un peu juste il vous demandera un garant les documents non autorisés sont la carte vitale, l'extrait de compte bancaire, une garantie bancaire faite par votre banque sur le net tapez document autorisé pour une location de garage et si vous prenez un box fermé ou garage ne pas oubliez de faire l'état des lieux en présence de l'agent immobilier ou du propriétaire

Par **Lag0**, le **19/01/2015** à **18:55**

Bonjour locaimée,
La question datant de 2010, j'espère que Sandrine n'attend plus après votre réponse pour louer son garage...